

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00984

Numéro SIREN : 417 623 626

Nom ou dénomination : BMM

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 15270

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

NOTAIRE CYRILLE HELOIRE

1 mail Saint-martin

BP 9

59401 Cambrai Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BMM

Numéro RCS : 417 623 626

Numéro Gestion : 2005B00984

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: Zone Industrielle

4 rue Marcel Paul

59113 Seclin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 30/07/2019

Sous le numéro : 15270

Délivré à Lille Métropole le 8 août 2019

Le Greffier,

Comptes annuels

2018

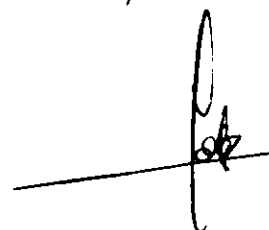
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS B M M

Rue Marcel Paul BP 335

59472 SECLIN CEDEX

Certifié conforme.



Crowe

COGEFIS ASSOCIÉS
S A R L au capital de 1 261 000 €
inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
de la région de LILLE

Tél. 03 27 82 98 80

Fax. 03 27 78 04 40

21 Mail Saint Martin 59400 Cambrai

3 rue Jeanne maillotte 59000 Lille

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	45 198	17 044	28 154	8 190
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 786 426		4 786 426	4 727 531
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 831 684	17 044	4 814 640	4 735 781
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	272 186		272 186	277 336
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				1 055
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 521		5 521	49 903
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 795		2 795	3 796
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 599 535	38 717	1 560 818	1 579 350
Disponibilités	1 158 681		1 158 681	1 112 945
Charges constatées d'avance				18 161
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 038 718	38 717	3 000 001	3 042 547
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 870 402	55 762	7 814 641	7 778 328

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 605 242	3 588 149
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	544 998	517 093
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 440 280	7 395 282
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	39 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 959	20 246
Personnel	147 905	67 179
Organismes sociaux	82 289	83 803
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 397	38 390
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	13 556	6 302
Dettes fiscales et sociales	314 147	195 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 939	127 810
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	374 360	383 045
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 814 641	7 778 328

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	948 052	100,00	808 941	100,00	139 112	17,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation	1 067	0,11	1 972	0,24	-906	-45,92
Autres produits	145	0,02	8 580	1,06	-8 435	-98,32
Total	949 263	100,13	819 493	101,30	129 771	15,84
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	890	0,09	1 655	0,20	-765	-46,20
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	210 359	22,19	203 660	25,18	6 699	3,29
Total	211 249	22,28	205 315	25,38	5 934	2,89
MARGE SUR M/SES & MAT	738 014	77,85	614 178	75,92	123 836	20,16
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	19 826	2,09	12 426	1,54	7 400	59,55
Salaires et Traitements	510 757	53,87	448 783	55,48	61 974	13,81
Charges sociales	166 147	17,53	141 341	17,47	24 806	17,55
Amortissements et provisions	10 322	1,09	3 083	0,38	7 239	234,82
Autres charges	8		2 523	0,31	-2 515	-99,66
Total	707 061	74,58	608 156	75,18	98 904	16,26
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 953	3,26	6 021	0,74	24 932	414,07
Produits financiers	544 864	57,47	500 468	61,87	44 396	8,87
Charges financières	38 532	4,06	3 904	0,48	34 628	886,93
Résultat financier	506 332	53,41	496 564	61,38	9 768	1,97
Opérations en commun	20 810	2,20	17 283	2,14	3 527	20,41
RESULTAT COURANT	558 095	58,87	519 867	64,27	38 227	7,35
Produits exceptionnels	20 211	2,13	15 770	1,95	4 441	28,16
Charges exceptionnelles	12 005	1,27			12 005	
Résultat exceptionnel	8 206	0,87	15 770	1,95	-7 564	-47,96
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	21 303	2,25	18 544	2,29	2 759	14,88
RESULTAT DE L'EXERCICE	544 998	57,49	517 093	63,92	27 905	5,40

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 814 641 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 544 998 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision. Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations".

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 8 280 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du compte "648100 - CICE".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 100		4 100
- Matériel de transport		12 107	12 107	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 047	26 052		41 098
Immobilisations corporelles	15 047	42 259	12 107	45 198
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	4 727 531	58 895		4 786 426
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 727 591	58 895		4 786 486
ACTIF IMMOBILISE	4 742 638	101 154	12 107	4 831 684

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	371 680	64,99	201 339
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 849 633	89,65	457 794
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	376 174	74,00	190 689
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	467 639	100,00	43 962
SCI SOFIPLUS 59139 NOYELLES LES SECLIN	1 524	-318	73,30	-318
SCI SOFIPOLE 59472 SECLIN CEDEX	1 524	-318	73,30	-318
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	254 855	75,00	141 374
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	98 460	31,00	41 448
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	47 066	40,00	47 066

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 110 043	2 110 043	2 579 935		487 272
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 473	2 473	93 975		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		617		617
- Matériel de transport		135	135	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 857	9 570		16 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 857	10 322	135	17 044
ACTIF IMMOBILISE	6 857	10 322	135	17 044

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 954 472 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 673 910		2 673 910
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	272 186	272 186	
Autres	8 316	8 316	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 954 472	280 502	2 673 970
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	222 859
Total	1 004 641

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 380.00 euros décomposé en 3 969 titres d'une valeur nominale de 20.00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 969	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 969	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 374 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 315	39 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 959	17 959		
Dettes fiscales et sociales	314 147	314 147		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 939	2 939		
Produits constatés d'avance				
Total	374 360	374 360		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	39 315			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	18 105
PERSONNEL CHARGES A PAYER	129 800
CHARGES SOC.A PAYER	62 776
TAXES A PAYER	13 556
Total	236 237

Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	32	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	11 973	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 311
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 900
TOTAL	12 005	20 211

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	62 042
Engagements de crédit-bail mobilier	76 430
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	138 472
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 62 042 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Turn over faible
- Âge de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

BMM
Société par actions simplifiée
au capital de 79 380 euros
Siège social : Zone Industrielle
4 rue Marcel Paul
59113 SECLIN
417 623 626 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 544 998,11 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes, à concurrence d'une somme de 520 000,00 euros
Soit 131,02 euros par action

Le solde, soit la somme de 24 998,11 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 630 240,27 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158. 3-2° du Code général des impôts s'élève à 104 419,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 415 580,75 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,12 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,88 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,12 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,88 euros

Y.M

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

500 000.00 euros, soit 125,98 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403.14 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,86 euros

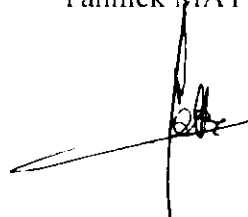
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Certifié conforme

Le Président

Yannick MATTON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Matton', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

RAPPORT

Sur les comptes annuels de l'exercice
2018 de la SAS BMM

Le Commissaire aux Comptes
a l'honneur de vous adresser
le présent rapport.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS B M M

AU CAPITAL DE 79.380 EUROS

RUE MARCEL PAUL BP 335
59472 SECLIN CEDEX

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BMM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

III. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que*

des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

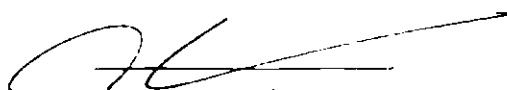
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à DOUAL, le 24 mai 2019

*M. Samuel DEREGNAUCOURT
COMMISSAIRE AUX COMPTES*



*M. Samuel DEREGNAUCOURT
DIRECTEUR GENERAL DE LA SAS
SAFIR-AUDIT*



PJ : Bilan, compte de résultat au 31 décembre 2018 et annexe.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	45 198	17 044	28 154	8 190
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 786 426		4 786 426	4 727 531
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 831 684	17 044	4 814 640	4 735 781
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	272 186		272 186	277 336
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				1 055
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 521		5 521	49 903
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 795		2 795	3 796
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 599 535	38 717	1 560 818	1 579 350
Disponibilités	1 158 681		1 158 681	1 112 945
Charges constatées d'avance				18 161
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 038 718	38 717	3 000 001	3 042 547
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 870 402	55 762	7 814 641	7 778 328

SAFIR-AUDIT

Commissaires aux comptes

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 605 242	3 588 149
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	544 998	517 093
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 440 280	7 395 282
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	39 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 959	20 246
Personnel	147 905	67 179
Organismes sociaux	82 289	83 803
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	70 397	38 390
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	13 556	6 302
Dettes fiscales et sociales	314 147	195 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 939	127 810
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	374 360	383 045
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 814 641	7 778 328

SAFIR- AUDIT
Commissaires aux comptes

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	948 052	100,00	808 941	100,00	139 112	17,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation	1 067	0,11	1 972	0,24	-906	-45,92
Autres produits	145	0,02	8 580	1,06	-8 435	-98,32
Total	949 263	100,13	819 493	101,30	129 771	15,84
CONSOMMATION MISES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	890	0,09	1 655	0,20	-765	-46,20
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	210 359	22,19	203 660	25,18	6 699	3,29
Total	211 249	22,28	205 315	25,38	5 934	2,89
MARGE SUR MISES & MAT	738 014	77,85	614 178	75,92	123 836	20,16
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	19 826	2,09	12 426	1,54	7 400	59,55
Salaires et Traitements	510 757	53,87	448 783	55,48	61 974	13,81
Charges sociales	166 147	17,53	141 341	17,47	24 806	17,55
Amortissements et provisions	10 322	1,09	3 083	0,38	7 239	234,82
Autres charges	8		2 523	0,31	-2 515	-99,66
Total	707 061	74,58	608 156	75,18	98 904	16,26
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 953	3,26	6 021	0,74	24 932	414,07
Produits financiers	544 864	57,47	500 468	61,87	44 396	8,87
Charges financières	38 532	4,06	3 904	0,48	34 628	886,93
Résultat financier	506 332	53,41	496 564	61,38	9 768	1,97
Opérations en commun	20 810	2,20	17 283	2,14	3 527	20,41
RESULTAT COURANT	558 095	58,87	519 867	64,27	38 227	7,35
Produits exceptionnels	20 211	2,13	15 770	1,95	4 441	28,16
Charges exceptionnelles	12 005	1,27			12 005	
Résultat exceptionnel	8 206	0,87	15 770	1,95	-7 564	-47,96
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	21 303	2,25	18 544	2,29	2 759	14,88
RESULTAT DE L'EXERCICE	544 998	57,49	517 093	63,92	27 905	5,40

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 814 641 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 544 998 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision. Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations".

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 8 280 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du compte "648100 - CICE".

SAFIR- AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers		4 100		4 100
- Matériel de transport		12 107	12 107	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 047	26 052		41 098
Immobilisations corporelles	15 047	42 259	12 107	45 198
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	4 727 531	58 895		4 786 426
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 727 591	58 895		4 786 486
ACTIF IMMOBILISE	4 742 638	101 154	12 107	4 831 684

SAFIR- AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	371 680	64,99	201 339
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 849 633	89,65	457 794
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	376 174	74,00	190 689
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	467 639	100,00	43 962
SCI SOFIPLUS 59139 NOYELLES LES SECLIN	1 524	-318	73,30	-318
SCI SOFIPOLE 59472 SECLIN CEDEX	1 524	-318	73,30	-318
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	254 855	75,00	141 374
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	98 460	31,00	41 448
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	47 066	40,00	47 066

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 110 043	2 110 043	2 579 935		487 272
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	2 473	2 473	93 975		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		617		617
- Matériel de transport		135	135	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 857	9 570		16 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 857	10 322	135	17 044
ACTIF IMMOBILISE	6 857	10 322	135	17 044

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 954 472 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 673 910		2 673 910
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	272 186	272 186	
Autres	8 316	8 316	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 954 472	280 502	2 673 970
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	222 859
Total	1 004 641

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	18 105
PERSONNEL CHARGES A PAYER	129 800
CHARGES SOC.A PAYER	62 776
TAXES A PAYER	13 556
Total	236 237

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	32	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	11 973	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 311
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 900
TOTAL	12 005	20 211

SAFIP-AUDIT
Commissaires aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	62 042
Engagements de crédit-bail mobilier	76 430
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	138 472
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 62 042 euros.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 1,57%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Turn over faible
- Âge de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes